

Psychologue de crèche (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de psychologue à temps non complet (50%) affecté au service Petite enfance (H-F), à la Direction Enfance, Education-Jeunesse.

Top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants où « il fait bon vivre » selon le classement 2020 du Journal du dimanche, la Ville de Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole ... C'est aussi une terre de jeux qui accueillera les épreuves de tir dans le cadre des JO 2024 !!!

Desservies par un maillage autoroutier idéal, la Ville et l'Agglomération de Châteauroux, par leurs nombreux projets structurants, se veulent un territoire attractif. Du nouveau centre aquatique Balsan'éo en passant par l'aménagement de parcs d'activités, le réaménagement d'un ancien site industriel en une Cité du numérique ou encore la requalification de logements dans les quartiers ou des espaces publics (places, parcs, jardins, etc.) tout est pensé pour offrir un environnement agréable aux (nouveaux) habitants... et agents !

PROFIL :

Poste relevant du cadre d'emplois des psychologues territoriaux avec une expérience significative dans le domaine de la petite enfance, ouvert aux agents titulaires, inscrits sur la liste d'aptitude ou contractuels.

MISSIONS PRINCIPALES (70 % du temps consacré à la médiation culturelle) :

- Promouvoir et favoriser la sécurité psychique de l'enfant accueilli en structure, en liaison avec sa famille, repérer les enfants en difficulté (anomalies du développement et/ou du comportement),
- Effectuer des observations directes des groupes d'enfants ou d'enfants individuellement,
- Accompagner les professionnels et soutenir la place et la fonction de chacun au sein des équipes, assurer des entretiens individuels de soutien avec les professionnels,
- Animer des temps d'analyse des pratiques professionnelles pour une meilleure prise en charge de l'enfant au quotidien,
- Former les équipes sur la construction psychique de l'enfant et sur d'autres thèmes de sa compétence,
- Conseiller et apporter un éclairage psychologique sur les problématiques familiales ou institutionnelles,
- Participer au recrutement des assistantes maternelles et assurer leur formation continue,
- Constituer un soutien à la parentalité et à l'orientation des familles,
- Participer aux mesures préventives, voire signalantes.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Etre titulaire d'un Master 2 de Psychologie,
- Avoir une formation initiale ou une expérience dans le domaine de la petite enfance,
- Qualités relationnelles, observation « participante », sens de l'écoute et de la communication,
- Capacité à travailler en concertation avec les responsables et les équipes et avec les partenaires extérieurs le cas échéant,
- Disponibilité et discrétion,
- Etre respectueux des personnes (respect de la confidentialité),
- Capacité d'adaptation et d'organisation pour être autonome.

PARTICULARITÉS DU POSTE :

Temps de travail : 19h20 hebdomadaire, 10,5 jours d'ARTT par an.

Spécificités du poste : le psychologue intervient sur l'ensemble des établissements municipaux de la petite enfance.

NOS ATOUS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,

Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé - maintien de salaire,

Actions de cohésion (chorale, sport au travail, visites de sites, chien au travail...),

Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Possibilité de télétravailler suivant le poste occupé.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à **Monsieur Arnaud Lelièvre**, Responsable du service Petite enfance au 02 54 08 33 36.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Offres d'emploi> Recrutement" **avant le 30 juin 2023.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 30 juin 2023.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.